




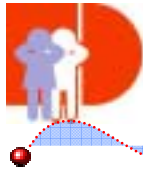




## Fiche pédagogique n° 2009-6

### Accès des enfants à la justice:

 <b>Objectif(s) ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Confronter des arguments pour/contre l'accès des enfants à la justice.</li><li>● Avoir un esprit critique face aux droits de l'enfant.</li><li>● Développer leur propre point de vue par rapport à cette question.</li></ul>
 <b>Groupe-cible ?</b>	Adultes
 <b>Méthode ?</b>	Un « procès »
 <b>Matériel ?</b>	Non
 <b>Déroulement ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Préparation :<ol style="list-style-type: none"><li>1. L'animateur présente les deux positions pro/contre l'accès des mineurs à la justice ; puis explique brièvement le rôle de l'avocat et du juge.</li><li>2. Il demande au groupe de se scinder en 3 groupes :<ul style="list-style-type: none"><li>• les juges d'un côté</li><li>• les avocats «en faveur»</li><li>• les avocats « contre »</li></ul></li></ol></li><li>● Déroulement :<ol style="list-style-type: none"><li>1. Les avocats préparent leur plaidoyer, tandis que les juges réfléchissent aussi à une prise de position pendant environ 30/45 minutes.</li><li>2. Les 2 groupes d'avocats présentent un plaidoyer de 5 minutes environ.</li><li>3. Les juges examinent les arguments de la « défense » et de l'« accusation »</li><li>4. Décision de la Cour</li></ol></li></ul>



### Suivi ?

Pour aller plus loin, les participants peuvent être invités à rédiger un projet de loi organisant l'accès à la justice pour les enfants. Il doit s'agir d'un projet relativement simple mais qui répond aux conditions suivantes :

- quels enfants doivent se voir accorder un droit d'accès la justice ;
- dans quels cas un tel droit doit-il être accordé
- quelles seraient les modalités concrètes pour permettre cet accès
- quelle assistance devra-t-elle être fournie aux enfants dans ce cadre

Cette fiche a été rédigée par Laurene Graziani sous la supervision de Benoit Van Keirsbilck.